

**Discours du Président Laurent Somon**  
**Ouverture de la session du Budget Primitif 2018**  
**Lundi 12 février 2018**

oooOooo

Mesdames, Messieurs les Vice-présidents,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,  
Cher(e)s collègues et ami(e)s  
SDIS / Inspecteur Académie / Payeur

S'ouvre, ce matin, une des plus importantes sessions de la vie de notre assemblée et de notre collectivité : l'examen du budget primitif du Département.

Avant d'entrer plus avant dans les éléments de contexte qui ont présidé à la rédaction de ce projet de budget et à ses principales orientations, je voudrais renouveler, je pense en notre nom à tous, et comme je l'ai fait le 12 janvier dernier, mes remerciements les plus sincères aux agents de notre collectivité.

Institution plus que bicentenaire, le Département, c'est, avant tout, tous les jours, toute l'année, la collectivité qui assure le quotidien de nos territoires et de nos concitoyens, crée ou renforce les liens, développe, protège ou modernise toutes les communes de la Somme, qu'elles soient littorales, rurales, péri-urbaines ou urbaines.

Depuis plus de deux siècles, le Département n'a cessé d'évoluer, de se moderniser, de s'adapter, et je voudrais le rappeler dès cette introduction, solennellement, devant vous et devant l'ensemble des agents : le Conseil départemental n'a de leçon de service public et de modernité à recevoir d'aucune autre institution. Nous sommes une collectivité qui ne vit ni dans la nostalgie, ni dans la « com ». Compte tenu de l'actualité institutionnelle, mais également de la succession des lois dans ce domaine depuis 4 ans, dès l'introduction de cette session, il me paraît essentiel de rappeler cette évidence forte. Nous ne sommes, ni contre toutes les évolutions institutionnelles, ni contre aucune autre collectivité, mais face à des discours, ou des annonces, qui cherchent en permanence à déstabiliser les Départements ou à les remettre en cause pour faire le « buzz », il faut d'urgence sortir de la « science fiction technocratique », qui va finir par diviser profondément notre territoire et notre Nation, pour en revenir à la réalité du service rendu, chaque jour, toute l'année, à nos concitoyens. Les intempéries de la semaine passée en sont, encore une fois, une illustration.

I – Ce rappel fondamentalement effectué, le projet de budget qui vous est proposé s'inscrit dans un **contexte** politique, économique et social qui, comme je vous l'indiquais déjà lors du DOB, voit une brume d'incertitude se dissiper chaque jour un peu plus vers la certitude, sans cesse plus nette, de contraintes nouvelles pour nos territoires.

Au niveau politique, et malgré une orchestration médiatique très souvent remarquable, je pense que le Président de la République et le Gouvernement commencent à se heurter à ce détail fâcheux qui s'appelle ... la réalité. Je n'en reprendrai devant vous que quatre illustrations :

- Au sein du mouvement de la « République En Marche », tout d'abord

- le « grand tout », souvenez-vous, en dehors duquel il ne devait plus y avoir que des ignorants ou des réactionnaires et qui devaient littéralement bouleverser le monde politique - apparaît, depuis quelques semaines, curieusement, un pôle « plutôt à gauche » et un pôle « plutôt à droite ». Je vous laisse en tirer vos conclusions personnelles sur les notions macroniennes de « l'ancien » monde et du « nouveau »...

- Deuxième curiosité par rapport au dogme de la modernité politique macronienne, lors des élections partielles, qui, évidemment ne sont pas aussi simples que les sondages et les commentaires faits sur les plateaux de télévision parisiens, on note que se retrouvent, face à face, les candidats de la République En Marche et ceux des Républicains. Ce cas de figure ne devait pourtant plus exister dans la théorie macronienne... Cela a été, pourtant, visiblement, le choix des électeurs. Électeurs plus déroutants encore, puisqu'ils osent même ne pas élire le candidat « marcheur » au deuxième tour ! Quant à l'enthousiasme permanent que devait faire naître le « nouveau monde politique » de la République En Marche, il ne se retrouve guère dans ces scrutins où, malheureusement, l'abstention demeure particulièrement inquiétante.

- Troisième illustration de ces étranges anomalies dans la grande théorie macronienne, le Gouvernement semble avoir bien des difficultés à se positionner sur des sujets aussi fondamentaux que la maîtrise de l'immigration, la défense de notre langue et de notre culture, les choix à faire en matière de défense nationale, la politique familiale ou la sécurité de nos concitoyens. Le « en même temps » touche ici sa limite ou plutôt révèle sa limite : l'inaction.

Limite déjà franchie, en revanche, sur la question, bien périlleuse, du pouvoir d'achat : le Gouvernement nous a longuement parlé de « l'arbre », de « l'arbre magique » même, de la hausse de la CSG et de la baisse de la taxe d'habitation, pour certains seulement, et tenté de nous caché la « forêt »... La « forêt » des taxes et hausses diverses qui, elle, existe bien, pour tous et dès à présent ! Mais nos concitoyens ont bien vite retrouvé cette « forêt » et en perçoivent même chaque jour un peu plus toute sa profondeur : selon un sondage Elabe du 3 février 2018, 70 % des français ne croient pas à une hausse de leur pouvoir d'achat.

- Enfin, quatrième et dernière illustration des failles de ce soi-disant « nouveau monde politique » : l'épineux dossier de Notre Dame des Landes. Problème à l'évidence très complexe, belle orchestration médiatique et politique, concertation méthodique, mais, nous savons tous, nous, élus et responsables publics, l'immense péril qu'ouvre cette décision de renoncement : il y a, dans notre pays, désormais, un mode d'action, minoritaire et illégal, qui peut l'emporter sur le suffrage et la loi. Vous êtes tous conscients, je pense, de ce que cela signifie pour une République ...

La situation économique de notre pays connaît, quant à elle, une amélioration désormais marquée : l'INSEE a indiqué, le 30 janvier dernier, que la croissance a frôlé les 2 % en 2017, pour la première fois depuis plusieurs années. Plus favorablement encore, il apparaît que cette croissance est désormais nettement portée par l'investissement, que les créations d'entreprises ont sensiblement augmenté ainsi que les constructions de logements. Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie atteint 86 %, niveau jamais atteint depuis 2008.

Dans ce contexte, trois points bloquants demeurent, malheureusement :

- La compétitivité de notre économie, en premier lieu, avec des résultats internationaux très négatifs : en 2017 les exportations françaises ne représentant plus que 13 % de celle de la zone Euro, contre 17 % en 2000. Notre appareil productif semble avoir été laminé par des années de sous-investissement et un poids de charges et de contraintes qui, bien que légèrement assouplies depuis 2016, demeure beaucoup plus pénalisant que celui de nos concurrents immédiats. A ce titre, il ne faut pas mentir à nos concitoyens : il n'y a pas de « cadeau » fait aux entreprises, ni avec le CICE sous François Hollande, ni aujourd'hui. Il n'y a que le rétablissement d'un minimum d'équilibre avec les charges que supportent les entreprises des pays comparables aux nôtres, rien de plus.

- Deuxième faiblesse patente de notre pays : la situation véritablement kafkaïenne de notre marché du travail. Malgré la reprise économique, le nombre de demandeurs d'emploi a encore crû de 3 %, toutes catégories confondues, depuis un an, alors même qu'un des principaux points de blocage de nos entreprises est, précisément, désormais, le manque de main d'œuvre qualifiée ! Une fois encore, un problème connu depuis des années, mais jamais réellement abordé, devra être tranché dans l'urgence. Depuis des années, nous savons que notre appareil éducatif et de formation professionnelle n'est pas efficace et ne correspond ni aux réalités, ni aux perspectives, du marché du travail. Depuis des années, pour ne froisser personne, rien n'est fait. Nous sommes désormais au pied du mur.

- Enfin, troisième point faible : demeure la question lancinante du déficit et de la dette publique. Ils font peser sur notre pays une menace permanente et sans cesse croissante. Nous sommes aujourd'hui à un niveau de 35 000 € par habitant et l'État empruntera, en 2018, 195 milliards d'euros - chiffre jamais égalé depuis 2007 - soit 534 M€ par jour ! Une hausse de 1 % des taux d'intérêt se traduirait par une facture supplémentaire en intérêts de 13 milliards d'euros dans cinq ans, soit l'équivalent du budget annuel de la police et la gendarmerie... Cette véritable folie collective, pour nous comme pour nos enfants et petits enfants, a une conséquence négative plus immédiate encore : submerger par l'incapacité à financer ses dépenses de fonctionnement, l'État est totalement démuni pour investir et préparer l'avenir de notre pays. Les annonces d'annulation d'opérations d'investissements s'accumulent, voir encore le rapport Duron le 1<sup>er</sup> février, et si le Président de la République, non sans raison, souhaite privilégier les technologies innovantes et le numérique, il se trouve contraint, pour cela, à lancer un nouveau grand emprunt !

Cette situation économique et financière n'est pas sans conséquence sociale. Couvert de dettes, l'État n'assume plus, depuis plusieurs années, le financement de missions publiques essentielles. Voilà la cause profonde de la grève des personnels pénitentiaires, du mouvement social sans précédent des personnels des établissements pour personnes âgées, des pannes récurrentes et retards sur le réseau ferré, ou de l'état de tension permanent dans lequel vivent nos forces de l'ordre et nos militaires. La Cour des Comptes ne cesse de le répéter, de rapport en rapport et encore, pour la dernière fois, lors de son audience solennelle du 22 janvier dernier et dans son rapport annuel du 5 février 2018 : l'État doit diminuer ses dépenses de fonctionnement, cesser de s'endetter et investir pour l'avenir de notre pays et la qualité des missions de services publics les plus essentielles. Le budget de l'État voté pour 2018 ne va malheureusement guère dans ce sens : la dépense publique continue à augmenter, hors inflation, de 0,6 % et la dette croît encore, représentant désormais presque 100 % du PIB.

Pour « limiter la casse » et donner l'impression de respecter nos engagements européens, l'État se retrouve donc dans l'obligation de contraindre, une fois encore et un peu plus encore, la sécurité sociale et les collectivités locales.

Dans ce domaine, plusieurs des incertitudes présentées lors notre DOB, sont malheureusement devenues des certitudes :

- Le projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022, tout d'abord, a été finalement adopté et même validé par le Conseil Constitutionnel. Il forge un étau sans précédent sur les finances locales. En 2022, les collectivités locales sont censées réduire d'un tiers l'encours de leur dette, soit – 55 milliards d'euros en 5 ans.

Même avec une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, cela ne peut se traduire, très clairement, que par une baisse sans précédent de nos investissements, c'est à dire, très précisément, le contraire même de ce qu'il convient de faire ! Inutile de dire que l'on peut, d'autre part, regretter que l'État qui, lui, n'emprunte pas seulement pour investir mais également pour couvrir ses dépenses courantes, ne s'applique pas une telle rigueur...

- D'autre part, autre certitude désormais : le problème des AIS, dont on parle depuis 2014, comme des MNA, n'est toujours pas réglé. De rapports d'inspections générales en missions d'études, le Gouvernement n'a toujours rien décidé. A vrai dire, se pose même désormais la question de sa volonté réelle à décider : après tout, les collectivités gèrent tout cela tant bien que mal et la conjoncture économique a redonné quelques marges, alors, pourquoi, finalement, régler ce problème sur le fond ? D'autant que la collectivité la plus en difficulté sur ces sujets est le Département et que, précisément, « il faut les supprimer », selon la doctrine technocratique à la mode.

- Troisième certitude donc : les Départements sont bien toujours la « cible à abattre ». Après les propos doucereux des conférences nationales des territoires, la vérité des actes est plus crue : en Corse, comme en région parisienne, ce sont bien les Départements que l'on supprime ou veut supprimer. Cela fait sans doute « disruptif », pour reprendre le mot à la mode, mais pose juste un léger problème : au quotidien, pour les services rendus à la population et aux territoires, il s'agissait, à peu près, des seules collectivités en ordre de marche...

La semaine passée, les Départements ont surveillé, salé ou déneigé 380 000 km de routes départementales dans toute la France. Qui le ferait, concrètement, demain ? Nous sommes bien là dans un travers français bien connu : la théorie d'abord, la réalité ensuite...

- Quatrième certitude, enfin, et malheureusement, depuis notre DOB : la loi veut belle et bien contraindre les collectivités locales à signer des « pactes financiers » avec l'État pour, aujourd'hui, limiter la croissance de nos dépenses de fonctionnement et pour, demain - c'est évident - remettre en cause les choix même des élus sur la nature de ces dépenses. Après avoir affiché sa volonté de sabrer l'investissement des collectivités par une baisse forcée de l'encours de dette, l'État veut reprendre la main sur nos dépenses de fonctionnement.

Soyons clairs : la décentralisation n'existe plus.

Vous me permettrez, enfin, de sourire un instant face à cette grande leçon de rigueur financière donnée par un professeur - l'État - qui, tous les jours, fait le contraire...

Je vous indique donc, mes chers collègues, qu'en l'état actuel des choses, fidèle au principe d'une République décentralisée, inscrit à notre Constitution, et conformément à la position prise par l'ensemble des membres de l'ADF devant l'absence du règlement de la question des AIS et des MNA, je n'envisage pas signer « ce pacte ». Je vous demanderai, cependant, de vous exprimer spécifiquement sur ce point par un vote à la prochaine session, car je souhaite recueillir l'avis de chacun d'entre vous sur cette question essentielle.

Il - C'est dans ce contexte difficile que je vous propose **ce projet de budget primitif 2018**.

Les grandes masses en sont les suivantes : 824 M€, dont :

\* 155,2 M€ en investissement, qui se répartissent en 74,6 M€ d'investissements opérationnels et 38,5 M€ de remboursement du capital de la dette, ainsi que 8,5 M€ d'opérations d'ordre.

\* et d'autre part, 668,5 M€ de fonctionnement, dont 540 M€ de dépenses opérationnelles, ventilées, globalement, en 341 M€ pour nos politiques sociales, 103 M€ en masse salariale et 96 M€ pour nos autres politiques départementales.

Au delà de ces chiffres généraux, ce projet de BP a été construit autour de trois chiffres clefs et de deux idées directrices :

### Trois chiffres clefs :

- Moins 1 % tout d'abord. En effet, malgré les annonces gouvernementales sur les dotations, et certaines bonnes rentrées fiscales, les recettes de fonctionnement du Conseil départemental de la Somme baisseront de 1 % en 2018, après des baisses comparables en 2016 et 2017. C'est un élément de contexte sans précédent pour notre collectivité.
- Deuxième chiffre clef : 0. Zéro augmentation d'impôt. L'engagement pris en 2015 devant les électeurs sera tenu en 2018, comme en 2016 et 2017.
- Troisième et dernier chiffre clef : 75 M€. C'est le montant en 2018 de nos investissements opérationnels.

Ce volume d'investissement se répartit globalement en sept axes :

- 25 M€ pour les infrastructures (routes, canal, véloroute)
- 18 M€ pour les bâtiments départementaux et les collèges
- 11 M€ pour le soutien aux collectivités locales
- 4 M€ pour le haut débit
- 3 M€ pour le développement agricole et touristique
- 1 M€ pour les investissements du SDIS
- 1 M€ pour les investissements de rénovation pour les maisons de retraite

Certains veulent, encore et toujours, supprimer les Départements : mais qui, concrètement, chaque année, dans la Somme, effectuerait ces investissements ?

Deux idées directrices, d'autre part, ont présidé à la préparation de ce BP 2018 : redressement et action.

- *Un budget de redressement*. Ce BP marque, en premier lieu, les premiers résultats tangibles du redressement financier de notre collectivité :



\* Nos deux indicateurs essentiels sont désormais à un niveau correct : notre taux d'épargne brut rejoint la moyenne des Départements, à 11 % environ, et notre capacité de désendettement passe sous la barre des 5 ans. En 2018, par ailleurs, et pour la première fois depuis 2012, notre collectivité cessera de s'endetter : nous n'emprunterons que 28 M€ - contre 44 M€ prévus dans le BP 2015, faut-il le rappeler - et nous consacrerons 10,5 M€ à faire baisser notre encours de dette.

\* Ces résultats ne sont pas liés au hasard, au bon vouloir d'un mécène, ou, moins encore, à l'État. Ils sont le résultat des efforts de tous, élus comme agents, pour redéfinir les politiques départementales, moderniser nos méthodes, rationaliser l'organisation de nos moyens et mieux cibler nos actions. Je suis personnellement très heureux que les efforts faits aboutissent à ce résultat. Il n'y aurait eu rien de pire et de plus décourageant que des efforts réalisés en vain.

- Deuxième idée essentielle que la majorité départementale a voulu concrétiser dans ce projet de budget : *un budget offensif*. La majorité a souhaité avoir, en 2018, un Département offensif et actif sur tous les sujets essentiels pour la population et relevant de sa compétence.

\* Offensif dans le domaine social, avec la signature de 11 CPOM avec les principaux SAAD du département, l'augmentation des tarifs pour les SAAD signataires, la revalorisation du point GIR, la mise en place du CESU pour faciliter le quotidien des personnes âgées ou handicapées, la création d'un portail internet APA permettant aux personnes âgées ou à leurs proches de connaître en direct l'état de leur dossier. Action encore, en matière sociale, avec le déploiement d'un service de prévention spécialisée à l'est de notre département, une augmentation de notre effort pour l'insertion des allocataires RSA, avec toujours une priorité réaffirmée vers l'emploi pour que la reprise économique permette, enfin, à ces publics une réinsertion durable. Offensive d'autre part, en faveur du CDEF, avec une rénovation des bâtiments attendue depuis plus de 15 ans, ainsi qu'une convention de mutualisation des moyens innovante.

Action enfin, en matière sociale, avec la revalorisation de la bourse départementale pour les collégiens les plus en difficulté, dont le niveau n'avait pas été modifié depuis 2008.

La majorité départementale reste ainsi fidèle aux principes posés en 2015 : la cohésion sociale ne se résume pas à la dépense. La cohésion sociale, c'est d'abord le retour à l'emploi et une aide efficace, responsable, ciblée sur ceux qui en ont le plus besoin. Nous n'avons pas particulièrement de leçon de justice sociale à recevoir.

\* Offensif, également, dans le domaine de l'éducation et des territoires, avec 12,6 M€ qui seront consacrés en 2018 à l'aide aux EPCI et aux Communes, plus de 2 M€ consacrés à l'agriculture, la poursuite d'un effort sans précédent pour le numérique dans les collèges, avec 1,2 M€ en 2018, et dans la maintenance de ces établissements, avec 3,4 M€ en 2018, contre moins de 1 M€ en 2015. Là également, pas d'effet d'affichage, pas de « grand collège expérimental », mais plus d'une centaine d'opérations de sécurisation et de rénovation dans l'ensemble de nos 50 collèges.

Action toujours, dans le domaine culturel : après tant de polémique, la nouvelle politique culturelle du Département est désormais en place avec un effort de plus de 6 M€ par an. Concrètement, là également, mes chers collègues, quelle autre institution consacre une telle somme, chaque année, à la culture dans la Somme ?

En 2018 également, nous lancerons des études de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de notre bibliothèque départementale, ce bâtiment étant à peu près dans son état d'origine, en 1980.

\* Budget primitif offensif et d'action, d'autre part, dans le domaine des équipements et des infrastructures, avec un effort très élevé, et constant désormais, pour l'entretien de nos routes départementales : 22 M€, comme en 2017, contre moins de 15 M€ en 2015. 2018 sera également une année d'innovation avec la mise en place d'un projet de « route solaire » au collège d'Edouard Lucas.

Action toujours, avec le lancement des travaux du barreau CHU, du giratoire AMAZON et la poursuite de la véloroute.

Dans le domaine du numérique, le déploiement de la fibre optique dans les territoires du Val de Somme, du Vimeu et du Val de Nièvre, prévu dans le schéma directeur 2012-2007 s'achève. Il vous sera présenté, courant 2018, un nouveau schéma pour le déploiement de la fibre jusqu'en 2024. Ce projet de schéma a récemment reçu l'aval du plan France Très Haut Débit.

\* Offensif, enfin, pour la modernisation de nos services, avec la réduction du nombre de territoires sociaux de neuf à cinq, alors que les territoires actuels ne correspondaient, ni aux EPCI, ni aux cantons ; l'ouverture de trois nouvelles MDSI rénovées en 2018, après quinze en 2017 ; la mise en service du bus PMI et des permanences dans les communes. Trois CDER rénovés ouvriront également en 2018, après six en 2017.

Le programme « Département 3.0 » connaîtra, par ailleurs, une nouvelle montée en puissance avec l'attribution, à plus de 200 assistantes sociales du Département, du matériel nécessaire afin de mieux travailler sur le terrain ou chez les particuliers et le basculement de l'activité PMI, aujourd'hui 100 % papier, vers le 100 % dématérialisé.

Je vous rappelle, à cet égard, cependant, l'originalité de notre stratégie : contrairement à l'État, nous privilégions le maintien du contact humain avec les personnes en difficulté, mais essayons, ensuite, de simplifier et dématérialiser au maximum le travail interne de nos services.

Modernisation poursuivie, enfin, pour notre parc de véhicules et d'engins, avec un achat massif de véhicules électriques.

**En conclusion**, redressement et action seront, vous l'avez compris, les maîtres mots du Département en 2018.

Ces orientations fondamentales rejoignent d'autres principes auxquels, comme l'ensemble de mes collègues de la majorité, je suis personnellement très attaché : respect des engagements pris, principe de responsabilité et de vérité dans les politiques publiques conduites, fidélité aux principes de la décentralisation, attachement à une action publique qui ne marginalise aucune personne ni aucun territoire, souci, enfin, de laisser aux générations futures, une France forte, vivante dans tous ses territoires, portée par une croissance durable, innovante, fournissant à chacun un emploi et une réelle perspective de vie.

Je vous remercie de votre attention.